

**LES ACCENTS ET LES AFFOLEMENTS SYNTAXIQUES ET SEMANTIQUES DES ENONCES**

Par

IRIE BI Gohy Mathias

Département de Lettres Modernes

UFR CMS

UNIVERSITE ALASSANE OUATTARA

INTRODUCTION

Dans les cours de grammaire, la syntaxe est mise en avant. Dans les ouvrages de linguistique, il en est de même. Très peu d'ouvrages, cependant, font cas de l'accent, « pourtant, que d'anomalies et de confusions dans l'emploi que nous en faisons. »¹ Or, l'accent n'est pas du tout négligé dans les évaluations. Une rigueur toute particulière est observée lors des corrections des devoirs d'élèves et d'étudiants. C'est, à quelques degrés près, qu'à l'Université Alassane OUATTARA (anciennement Université de Bouaké), les cours d'ancien français et de philologie en parlent, surtout pour rendre compte des mutations morphologiques des mots et du rôle joué par les accents dans ce processus. On en retient que ces mutations ont conféré aux mots leurs accentuations actuelles. Ce constat fournit de sérieux arguments qui font penser que bien des locuteurs-apprenants sont des mal armés pour prouver la grandeur et la beauté de la langue française. Disons, en réalité, que l'accentuation, non usitée et mal maîtrisée, entraîne des bruits dans la communication pour parler comme les communicologues.² A la vérité, tordre le coup à l'accentuation, c'est entraîner, inéluctablement, une incompréhension du discours ou une fluctuation sémantique profonde et déroutante dans le parler. Cela pose effectivement le problème de compétence linguistique. Un discours qui vit dans un désordre de l'accentuation pose alors un réel problème de performance, partant de cohérence. Les mots, dans ce cas, perdent la raison et expriment autre chose, si ce n'est d'intégrer d'autres univers de réalités linguistiques ou d'autres mondes de signification. C'est ce qui justifie le titre de cette réflexion : « Les accents et les affolements syntaxiques et sémantiques des énoncés. » Dans ce cas, la seule question fondamentale qui se pose et s'impose à nous est la suivante : Comment appréhender les signes diacritiques et les éléments toniques des mots qui sont devenus aujourd'hui des problèmes majeurs pour un meilleur enseignement des langues et pour le bon usage linguistique ?

Comme on le voit, cette question distille la pertinence du phénomène linguistique de l'accent (I). Toute chose qui se justifie des points de vue morphologique (II), syntaxique (III) et révèle en définitive un désordre syntaxique (IV) et un affolement sémantique (V).

¹ GEORGIN (René), *Guide de langue française*, Paris, André BONNE, 1952, p.61

² Les communicologues appellent « bruit » ce qui est un obstacle à la bonne compréhension du message.

I – PERTINENCE DE LA QUESTION D'ACCENTUATION

De même que les lettres sont importantes dans la composition et la compréhension des mots, de même un mot ne peut survivre à l'exclusion d'un signe diacritique comme l'accent qui lui est associé. Sans l'accent ou par la présence d'un accent en surplus, le mot ne serait plus le même. Il faudrait qu'il soit là quand il le faut. Voilà qu'un simple et muet accent, qu'un seul accent est venu se mettre à une place où on ne l'attendait pas que le mot a changé dans son intonation, dans sa morphosyntaxe et aussi dans sa sémantique.

L'accent est donc d'une utilité réelle dans un mot comme dans un discours. C'est pourquoi le précepteur, le maître d'école ou le professeur met un accent tout particulier à souligner dans le devoir de l'élève, le surplus ou l'absence des accents. On dira, alors, parce qu'un mot a perdu son accent ou qu'il a gagné un accent de plus, qu'il a, lui-même, changé et que le discours tout entier a dit tout autre chose qu'il ne prétendait vouloir dire.

Ainsi, en espagnol, quand le locuteur dit :

(1) Explico la falta a mi madre.

Ce n'est pas la même chose que quand il dit :

(2) Explicó la falta a mi madre.

Non seulement, les deux énoncés ne parlent pas d'une même personne mais il se trouve aussi qu'ils font intégrer passé et présent.

Dans le premier cas, le locuteur dit ceci :

(1) J'explique la faute à ma mère.

Dans le second cas, il dit plutôt ceci :

(2) Il expliqua la faute à ma mère.

Comme on peut le voir, le premier discours explique un fait en voie d'accomplissement quand le second exprime, quant à lui, un fait accompli. Par ailleurs, le locuteur est présent dans le premier énoncé quand dans le second, on assiste à « la présentation des faits survenus à un certain moment du temps, sans aucune intervention du locuteur dans le récit. »¹ Du coup, on constate qu'un accent sur le o ou son absence donne naissance à deux types d'énoncés : l'un est embrayé (1) et l'autre non (2). L'espagnol et le français ont ce fait en commun ; l'anglais se passe bien de l'usage des signes d'accentuation. Toutefois, soulignons que toutes ces langues ont chacune dans leur usage, une accentuation qui s'impose dans le parler en conférant rythme et mélodie au discours.

¹ BENVENISTE (Emile), *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1996, p.239

Voyons quels sont, en réalité, les champs d'analyse et les problèmes liés à l'usage inconsidéré voire anarchique de l'accentuation.

II – L'ACCENT ET LA MORPHOLOGIE

A – Un élément de définition du mot

L'accentuation est en général vue sous l'angle de la morphologie. De fait, analysée comme un phénomène morphosyntaxique, il donne au mot son essence. Comme on le sait, en effet, le mot s'appréhende comme la composition d'unités non-significatives telles que les syllabes et les lettres. Tel est, en réalité, la définition commune reçue que soulignent DUCROT et TODOROV : « si l'on décompose le mot, c'est en unités non-significatives (les syllabes, les lettres). La définition du mot reste généralement implicite. C'est que le découpage de l'énoncé en mot reste d'ailleurs, généralement, explicite. »²

Intéressons-nous à ce découpage. Au lieu de s'inscrire unilatéralement et sans équivoque dans le volet graphique, il prend en compte le pendant phonique, c'est-à-dire la prononciation. Ce qui amène encore, DUCROT et TODOROV à révéler que « ce découpage s'appuie, en effet, non seulement sur une tradition graphique solidement établie depuis la Renaissance mais sur des phénomènes de prononciations incontestables : le mot est l'unité d'accentuation. »³ Ici, il faut comprendre que l'accentuation, dans toutes ses formes, aussi bien celle qui définit « un accent qui se place en général sur la dernière syllabe »⁴ et qui, non marqué, est conventionnellement perçu et celle qui rencontre le signe diacritique marquant le mot pour exprimer une différenciation morphologique et phonologique.

B – Élément de différenciation des mots

Si l'accent définit le mot, il l'établit ou le marque morphologiquement. De ce fait, il devient la marque ou le critérium de distinction qui permet de reconnaître un mot vis-à-vis d'un autre qui, en tout point matériel, lui ressemble ; excepté ce signe d'accentuation.

² DUCROT (Oswald) et TODOROV (Tzevetan), *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1979, p.257

³ Idem

⁴ DUBOIS (Jean) et LAGANE (René), *La Nouvelle Grammaire du français*, Paris, Larousse, 2000, p.231



Une fois encore, intervient René GEORGIN qui avoue que « certes, nos accents sont utiles, puisqu'ils permettent de donner à « e » trois prononciations différentes, de distinguer un « a » ou un « o » fermés d'un « a » et d'un « o » ouverts et de différencier entre eux deux homonymes. »¹

Sur ce, il établit la liste de mots homonymes suivante :

| | |
|------------|---------|
| (il) a | A |
| Chasse | Châsse |
| Du | Dû |
| Jeune | Jeûne |
| La | Là |
| Mur | mûr |
| Ou | où |
| Sur | sûr |
| Tache | tâche |
| Pêcheur | pêcheur |
| (je) boîte | boîte |

La liste n'est pas, bien sûr, exhaustive, mais elle est hautement illustrative. Elle marque deux sortes de distinction :

1 – Les mots avec accent et les mots sans accent

Il s'agit, en tout, de 09 couples de mots homonymes:

| | |
|--------|--------|
| (il) a | à |
| Chasse | châsse |
| Du | dû |
| Jeune | jeûne |
| La | là |
| Mur | mûr |
| Ou | où |
| Sur | sûr |
| Tache | tâche |

¹ GEORGIN (René), op. cit., p.61

2 – Les mots avec des accents différents

Nous avons, ici, 02 couples de mots homonymes :

| | |
|------------|---------|
| Pêcheur | pêcheur |
| (je) boîte | boîte |

Ce n'est donc pas l'accentuation qui fait, de facto, la différenciation, la nature du signe diacritique compte pour beaucoup.

Dans les langues non "impérialistes" dites aussi langues locales¹, les accents jouent un rôle autrement important. Ce sont des langues à ton qui peuvent s'écrire phonétiquement de la même manière, mais dont les tons diffèrent. Par exemple, le mot /avie/, en baoulé, peut exprimer trois réalités différentes si on s'en tient aux trois tons suivants :

- *Ton haut* : /avie↗/ → riz
- *Ton median* : /avie →/ → vol
- *Ton bas* : /avie↘/ → c'est fini

Dans ce cas, il faut envisager des éléments d'accentuation qui permettent de différencier ces trois mots.

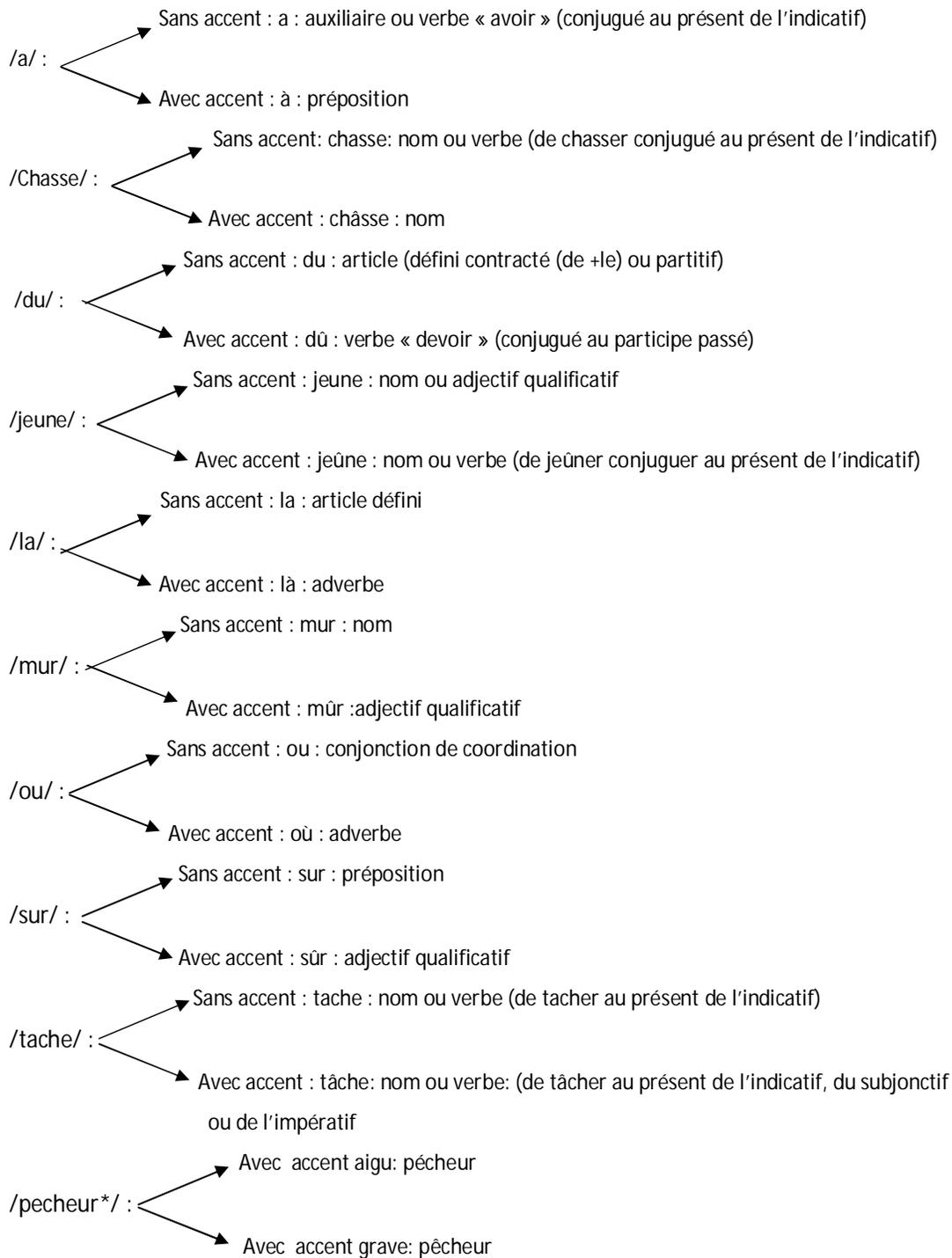
C – Élément de différenciation des classes grammaticales

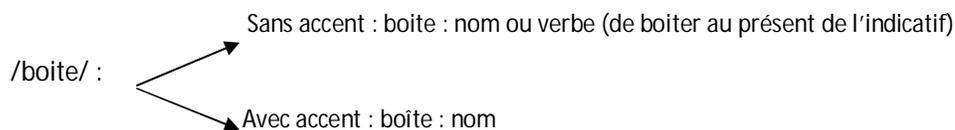
L'accent ne permet pas seulement de différencier les mots, il permet aussi d'établir une distinction entre les catégories grammaticales : un accent sur un élément de signification conduira cet élément à être un adverbe, un verbe, une préposition, un adjectif ou un nom.²

Etablissons donc les catégories grammaticales à partir du tableau en II (B).

¹ Ce terme est grandement préféré par Claude HAGEGE qui refuse le terme péjoratif de patois ou d'ethnie. Pour nous, la distinction ci-haut est fortement subjective et quelque peu éclectique: une langue l'est à part entière ; elle n'est pas a priori locale, par rapport ou par opposition à une autre.

² PHELIZON (Jean-François), *Vocabulaire linguistique*, Paris, Roudil, 1975. Cet auteur définit l'accent comme un signe orthographique.





Par coïncidence, on peut avoir une même classe grammaticale malgré la présence ou non de l'accent mais dans la plupart des cas, les différences de classe grammaticale et de sens résultent de l'accentuation dont la variation (guide le ton et le sens) emporte variation de ton et de sens.

III – L'ACCENT ET LA SYNTAXE

Au-delà de la morphologie, l'accent impose une certaine syntaxe dans l'énoncé. Cela rencontre aussi bien les points de vue du fonctionnalisme et que du distributionnalisme¹.

Si la théorie fonctionnaliste montre que les monèmes fonctionnels « indiquent la fonction syntaxique du segment [...] en le rattachant au noyau prédicatif. »², la linguistique distributionnelle, elle, objecte une « méthode d'analyse basée sur une procédure formelle de segmentation de la chaîne (à différents niveaux) en unités définies non par leurs fonctions, mais par leurs positions. »³

Voyons comment ces faits transparaissent au niveau syntagmatique comme au niveau syntaxique à travers l'accent.

A – L'accent, un élément de rigueur syntaxique

Dans le syntagme comme dans la phrase, l'accent impose des règles de concaténation.

1 - La combinaison syntagmatique

Considérons les deux morphèmes « la » et « là » et « a » et « à ». Par la différenciation opérée par l'accent grave, les deux mots aux sonorités et aux graphies presque identiques ne peuvent entraîner de façon identique autour des mots, ici « fille », par exemple :

- 1) Là fille*
- 2) La fille
- 3) La fille à Yao

¹ Le fonctionnalisme est perçu ici selon la conception d'André MARTINET et le distributionnalisme selon celle de Léon BLOOMFIELD

² GALLISON (Robert) et COSTE (Daniel), *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette, 1994, p.229

³ Idem, p.163

4) La fille a Yao*

Seuls les segments 2) et 3) sont des syntagmes nominaux. Le segment 4) constitue, certes, une phrase mais dans un contexte spécifique de possession comme la capture. Néanmoins, il y a matière à hésiter sur sa valeur normative. Le segment 1) est inopérant.

2 – La syntaxe phrastique

Si nous considérons « ou » et « où », nous observons qu'une phrase comme celle qui suit est correcte :

Le lieu où je vis est édénique.

Dans ce cas, « ou » sans accent serait incorrect.

En dehors de ce fait, montrons que « sur » et « sûr », même s'ils sont homonymes obéissent à des syntaxes différentes. Nous avons :

1) Il est sûr de réussir à l'école.

2) Il est arrêté sur une colline.

Cela vient du fait que, comme nous l'avons déjà observé, les accents font naître des classes grammaticales différentes.

B – L'accent, la syntaxe textuelle et les plans d'énonciation

L'accent, nous l'avons dit plus haut (I), participe à la syntaxe textuelle. Pour le montrer, nous avons arrêté les énoncés espagnols suivants :

(1) Explico la falta a mi madre. : J'explique la faute à ma mère.

(2) Explicó la falta a mi madre. : Il expliqua la faute à ma mère.

Et comme nous l'avons aussi souligné, l'accent peut contribuer à montrer qu'il existe « deux tiroirs, que BENVENISTE appelle : le discours et l'histoire : le premier suppose un embrayage sur la situation d'énonciation, le second, l'absence d'embrayage, une rupture avec la situation d'énonciation. »¹

Les plans d'énonciation « discours/récit » sont, ici, introduits par cette distinction « personne : je » et « non-personne : il » qui est exprimé à la vérité, par l'accent dans ce couple « explico/ explicó .»

¹ MAINGUENEAU (Dominique), *Linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Nathan, 2003, p.45

IV – LA « CRISE » D'ACCENT ET LE DESORDRE SYNTAXIQUE

Nous ne pourrions pas parler, en ce point, véritablement de distorsion syntaxique. Les distorsions ou anormalités syntaxiques sont des réalités enrichissantes pour l'étude de la langue. Elles montrent ce que sont les hors normes et comment ces écarts participent à témoigner d'un style. Le désordre syntaxique, quant à lui, pose le problème d'une réelle incompétence linguistique. Le mauvais usage de l'accent justifie ce fait.

A – Le dérèglement des unités syntagmatiques

Le bouleversement des unités syntagmatiques est souvent observé dans les devoirs des étudiants ou même chez des personnes fort bien outillées. Dans ces copies, nous avons pu observer des énoncés suivants :

- 1) La machine **a** coudre.
- 2) Le panier **sûr** la table.

Dans le premier cas, l'accent est absent ; dans le second, il est de trop. Ces unités syntagmatiques sont donc incorrectes. Elles jettent un doute sérieux sur la compétence intellectuelle et linguistique de l'énonciateur.

B – Les impropriétés syntaxiques des phrases du fait de la « crise » d'accentuation.

Les impropriétés syntaxiques dans ce cas résultent d'un accent en surplus ou en absence. Cela étant avéré, la structure de la phrase devient suspecte, désarticulée. Concrètement, bien de personnes confondent « ou » et « où ». Ainsi écrivent-ils une phrase comme ce qui suit :

La maison **ou** nous dormions était éloignée.

Cette phrase est irrecevable du fait du remplacement du pronom relatif « où » par la conjonction de coordination « ou ». La phrase attendue, en ce cas, se réécrirait comme suit¹ :

$\Sigma \rightarrow T + S N + SV + Rel + SN' + SV' + SP'$

¹ Pour cette réécriture nous nous sommes inspiré de *Comment s'initier à la linguistique ?* de Françoise DUBOIS-CHARLIER.

Il en est de même pour une phrase comme:

Ma maman est **la**.

L'absence de l'accent grave sur /la/ rend la phrase agrammaticale, désarticulé syntaxiquement et sémantiquement.

V – L'AFFOLEMENT SEMANTIQUE DES ENONCES

L'usage des accents connaît des écarts graves dans les énoncés des locuteurs. Ainsi, les mots mal accentués dérivent vers d'autres langues ou se muent en d'autres mots au sens différent.

A – De la fuite et de l'évasion vers d'autres langues

Quand le locuteur de la langue se méprend sur l'écriture d'un mot français, sans le savoir, il invite cette langue à fuir l'aire linguistique habituelle, c'est-à-dire la francophonie pour se réfugier dans une autre aire linguistique. Pour preuve regardons les mots suivants :

- 1) Reference
- 2) Thematisation ou rhématisation
- 3) Procedure
- 4) Recipient, reservation

Ecris comme tel, c'est-à-dire sans les accents, ces mots relèvent plutôt de l'anglais plus du français. Tout porte à penser que ces mots, dans cet orthographe, adoptent les sens anglais comme des emprunts enfouis dans la syntaxe française. Seulement, dans l'exemple 4, "recipient" signifie en anglais "bénéficiaire" et reservation "réserve", c'est-à-dire « une quantité de chose accumulées en cas de besoin ».

B – La folie des sens des mots et des énoncés

A ce niveau, nous ne savons si ce sont les mots ou les locuteurs qui ont perdu la raison. Les mots et les énoncés sont dans un grand affolement relativement au sens qui ne se saisit plus a priori. Evoquons les couples et les mauvais usages que l'on retrouve chez les apprenants.

Exemple: répondre / réponde

Très souvent, les étudiants écrivent répondre en lieu et place de répondre. Or répondre, c'est pondre à nouveau et répondre, c'est apporter une réponse à une question. Il est donc véritablement dangereux, pour la communication, de se méprendre sur l'importance de l'accentuation.

CONCLUSION

Il y a un manque réel de surveillance de la langue en ce qui concerne les accents dans l'usage quotidien des français ou des francophones, en particulier chez les étudiants du premier cycle universitaire qui nous ont servi d'échantillon d'étude. Ce qui fait que des mots, pour ne pas dire des segments « insensés » sont écrits à tout bout de champ dans les énoncés. Ces énoncés, dans une démente sémantique, perdent la raison et créent un désordre significatif et de signifiante. Ainsi, au lieu que l'on écrive des textes intelligents et cohérents, on en écrit pour, en réalité, révéler notre incompetence linguistique qui rend compte des hésitations et errances au niveau des usages convenables.

BIBLIOGRAPHIE

- BENVENISTE (Emile), *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966, 356 pages
- DUBOIS (Jean) et LAGANE (René), *La Nouvelle Grammaire du français*, Paris, Larousse, 2000, 266 pages
- BOURCIEZ (Edouard et Jean), *Phonétique française, étude historique*, Paris, Klincksieck, 1974, 243 pages
- DUBOIS-CHARLIER (Françoise), *Comment s'initier à la linguistique ?*, Paris, Larousse, 1975, 320 pages
- DUCROT (Oswald) et TODOROV (Tzevetan), *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1979, 475 pages
- GALLISON (Robert) et COSTE (Daniel), *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette, 1994, 612 pages
- GEORGIN (René), *Guide de langue française*, Paris, André BONNE, 1952, 442 pages
- GREVISSE (Maurice), *Le Bon Usage*, Paris-Gembloux, DUCULOT, 1980, 1519 pages
- HOUDART (Olivier) et PRIOUL (Sylvie), *La Ponctuation ou l'art d'accommoder les textes*, Paris, Seuil, 2006, 203 pages
- MAINGUENEAU (Dominique), *Linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Nathan, 2003, 246 pages
- PHÉLIZON (Jean-François), *Vocabulaire linguistique*, Paris, ROUDIL, 1975, 280 pages